

## 6. Comment vous procurer un composteur ?

Les composteurs ou "bacs à compost" sont en vente dans le commerce et ils sont également disponibles à la Communauté de Communes Cœur du Var - Pôle valorisation des déchets à des tarifs préférentiels :

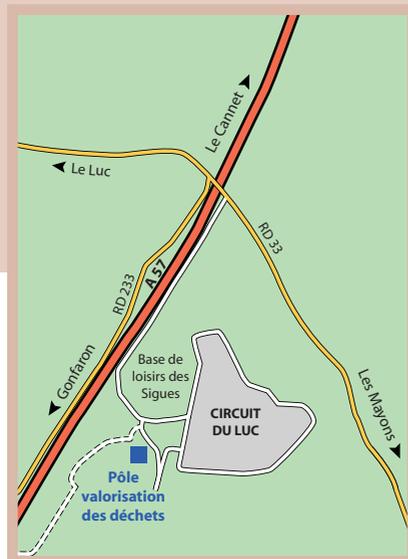
- **Composteur (400 L) en plastique : 15 €**
- **Composteur (360 L) en bois : 20 €**

Vous pouvez aussi fabriquer votre propre composteur à partir de bois de palettes, de rondins ou de parpaings par exemple.

Il est aussi possible de pratiquer le compostage en tas. Cette technique consiste à disposer les déchets à même le sol. Elle demande moins de surveillance mais plus de place. Elle est aussi davantage exposée aux contraintes extérieures (précipitations, sécheresse, envahissement par certains animaux...).

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au

04 94 39 44 90



Imprimerie Nouvelle - St. Raphaël - Tél. 04 94 19 63 30. Ne pas jeter sur la voie publique.

**PÔLE VALORISATION DES DÉCHETS**  
Communauté de Communes Cœur du Var  
Lieu dit Les Sigues 83590 Gonfaron



## Que dois-je mettre dans mon composteur ?



### Déchets compostables

**Les déchets de cuisine :** coquilles d'œufs, épluchures, restes de fruits et de légumes, sachets de thé, marc et filtres de café, restes de repas, pain, essuie-tout, serviettes en papier.

**Les déchets de jardin :** mauvaises herbes sans graines, branchages de petite taille, feuilles, fleurs, plantes coupées et/ou séchées, taille de haie, tonte de gazon, paille et foin, écorces d'arbres.

**Les autres déchets :** cendres de bois éteintes et sèches, sciure de bois non traité.

### Déchets non compostables

**Les déchets de cuisine :** huiles végétales, laitages, restes de viande et d'os, matières grasses, ail.

**Les déchets de jardin :** gros branchages, plantes et végétaux traités, mauvaises herbes avec graines, plantes et fruits malades, résineux (thuyas, cyprès, aiguilles de pins...), feuilles de lierre, lauriers, liserons et plantes rampantes.

**Les autres déchets :** mégots de cigarette, charbon de barbecue, poussières d'aspirateur, balayures, pierres, papier imprimé, journaux et magazines, bois de palettes, contre-plaqué, déchets d'animaux domestiques et tous les matériaux non biodégradables.

# Guide du compostage domestique

économique

écologique pratique



## le compost !

## 1. Que se passe-t-il dans votre composteur ?

C'est exactement comme dans la nature : les déchets organiques se dégradent grâce à l'action des bactéries et des insectes décomposeurs et se transforment ainsi en fertilisant naturel, appelé humus, que l'on peut utiliser dans notre jardin.



## 2. Où installer votre composteur ?

**Il est indispensable d'installer votre composteur :**

- A l'extérieur.
- En contact direct avec la terre afin que les micro-organismes puissent se déplacer entre le sol et les déchets en décomposition.
- A l'ombre, protégé du soleil, pour conserver l'humidité dans le composteur.
- A l'abri du vent, protégé par une haie.

### Quels remèdes en cas de problème ?

**Votre compost dégage des odeurs nauséabondes :**

C'est un signe d'excès d'humidité, de matières azotées ou de manque d'oxygène.

- Privilégiez les déchets secs comme les branches, la paille, la sciure...
- Laissez le couvercle de votre composteur ouvert et n'hésitez pas à le mélanger souvent.

**Votre compost rencontre des problèmes de décomposition :**

Vous mettez probablement des déchets trop grossiers ou qui se décomposent difficilement.

- Il faut les réduire en morceaux afin de faciliter le travail des organismes décomposeurs. Les déchets très ligneux ou durs comme les branches, coquilles ou noyaux sont à éviter.

**Votre compost attire beaucoup d'insectes :**

Vos déchets ne sont pas assez enfouis mais cela indique qu'il y a une bonne activité biologique.

- Recouvrez la surface de votre compost par des copeaux ou des branchages par exemple.

**Votre compost se décompose trop lentement :**

La patience est la seule solution pour obtenir un bon compost ! Il faut parfois 18 mois pour que le compost arrive à maturité.

## 3. Comment faire un bon compost ?

**1)** Débutez votre compost de préférence au printemps ou en été car en période de grand froid, le processus de décomposition est ralenti.

**2)** Ajoutez de la terre afin d'introduire des micro-organismes à l'intérieur. Ceci permettra au processus de dégradation des déchets de commencer plus rapidement.



**3)** Alternez déchets

secs riches en carbone (paille, feuilles, branches)/ déchets humides riches en azote (déchets de cuisine, tonte, pousses vertes). La diversification des apports contribuera à la réussite de votre compost !



**4)** Aérez votre compost en le mélangeant régulièrement pour éviter l'asphyxie.

**5)** Pensez à humidifier votre compost à l'aide

d'un arrosoir. Il ne faut pas non plus qu'il soit détrempé. Tout est question d'équilibre, comme dans une recette de cuisine !

**6)** Fragmentez les déchets les plus grossiers car plus les résidus sont de petite taille, mieux ils se décomposeront.

**7)** Ajoutez de la sciure de bois ou de la cendre dans le but de contrôler l'acidité de votre compost.



## 4. Comment savoir quand votre compost est mûr ?

Au bout de quelques mois (de 4 à 18 mois selon la vitesse de dégradation des déchets introduits), votre compost est enfin prêt à être utilisé. Certains critères nous permettent de détecter lorsque le compost est mûr. En effet, il doit avoir une couleur sombre (brun foncé), une structure fine et facilement friable et une odeur agréable de forêt.



## 5. Où et comment utiliser votre compost ?

Où ?	Comment ?
<b>Sur la pelouse</b>	<b>En mulching :</b> étaler en surface du compost jeune (âgé de 3 à 6 mois)
<b>Au potager</b>	<b>En paillage</b> (en automne) : couvrir le sol d'un compost mûr sur une couche de 3 à 5 cm d'épaisseur pour empêcher les mauvaises herbes et maintenir l'humidité.
<b>Au pied d'un arbre</b>	<b>En amendement organique</b> (au printemps) : vous pouvez aussi introduire 20% de compost mûr (6 à 12 mois) pour 80% de terre ou terreau.
<b>Dans vos pots de fleurs ou jardinières</b>	